

Présidence de M. Claude Bartolone

M. le président. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à quinze heures.)

1

Questions au Gouvernement

M. le président. L'ordre du jour appelle les questions au Gouvernement.

Réforme du droit du travail

M. le président. La parole est à M. Roger-Gérard Schwartzberg, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Roger-Gérard Schwartzberg. Monsieur le Premier ministre, quand Clemenceau crée en 1906 le ministère du travail, c'est évidemment pour renforcer les droits des salariés, non pour un autre objectif.

Aujourd'hui, si le projet de loi travail comporte plusieurs dispositions positives, comme le compte personnel d'activité, il contient également des mesures plus controversées, telles que le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, c'est-à-dire arbitraire, injustifié, dépourvu de « cause réelle et sérieuse ». Ce plafonnement empêchera la libre appréciation du juge et, souvent, la réparation intégrale du préjudice subi. En réalité, le barème de ces indemnités prud'homales est fixé à un niveau très bas et souvent inférieur à celui de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Ainsi, le plafond le plus élevé sera quinze mois de salaire pour les personnels ayant vingt ans d'ancienneté dans l'entreprise, alors qu'il avait été fixé en 2015 à vingt-sept mois pour les salariés des grandes entreprises ayant dix ans d'ancienneté.

Certes, selon le Conseil constitutionnel, la dimension de l'entreprise ne peut servir de critère. Cependant, on ne peut créer un licenciement *low cost* qui, du fait de son coût réduit, risquerait d'inciter les entreprises à licencier.

Vous avez reporté de quinze jours l'examen du projet de loi travail pour permettre un dialogue approfondi, ce qui est très positif. Dans ce cadre, êtes-vous prêt à accepter que cette disposition et d'autres, notamment sur le licenciement économique, soient revues et modifiées, pour parvenir à un texte plus équilibré ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. Éric Alauzet. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président Roger-Gérard Schwartzberg, vous évoquez M. Clemenceau ; vous savez le procès qui lui a été fait à l'époque, lorsqu'il suivait les problématiques liées au travail. Cette image lui est restée accolée ensuite, et c'est ce que l'histoire a retenu. C'est cependant un bon exemple pour démontrer que l'explication requiert du temps,...

M. Julien Aubert. Il n'a pas été président !

M. Manuel Valls, Premier ministre. ... qu'il faut créer les conditions d'une compréhension, et qu'il faut toujours discuter.

Un avant-projet de loi a été adressé au Conseil d'État. Nous avons considéré qu'il fallait se donner une quinzaine de jours supplémentaires pour approfondir ces discussions, pour lever les incompréhensions et pour corriger ce qui devait l'être. Je rencontrerai ainsi les partenaires sociaux avec les ministres du travail et de l'économie la semaine prochaine de manière bilatérale, puis nous aurons une réunion avec l'ensemble des partenaires sociaux, organisations patronales et syndicales, la semaine suivante, toujours à Matignon.

Le texte, qui pourra faire l'objet de corrections par saisine rectificative du Conseil d'État, sera examiné et adopté par le conseil des ministres du 24 mars. L'Assemblée nationale sera saisie et examinera le texte, en commission des affaires sociales puis en séance, selon un calendrier qui ne subira pas de grand changement, compte tenu des vacances parlementaires du mois d'avril. Tels sont les éléments de méthode que je voulais rappeler, monsieur le président Schwartzberg.

Il faut lever les incompréhensions, il faut tout mettre sur la table. Le sujet que vous avez évoqué, le barème des indemnités prud'homales, avait déjà fait l'objet de discussions particulièrement approfondies ici même à l'Assemblée nationale à l'occasion de la discussion sur le projet de loi Macron. Le Conseil constitutionnel a censuré ces dispositions. Le débat va donc avoir lieu.

Pour ma part, je suis à l'écoute à la fois des partenaires sociaux et, bien sûr, du Parlement, avec à l'esprit deux idées : d'une part, le monde change, l'économie est en mutation avec le phénomène d'ubérisation, et, d'autre part, les salariés expriment des demandes. Et je pense, monsieur le président Schwartzberg, non seulement aux salariés, bien sûr, mais aussi à ceux qui n'ont, et souvent depuis longtemps, plus d'emploi, à tous les travailleurs précaires, en particulier aux plus jeunes d'entre eux. Je souhaite donc donner à la fois plus de liberté, plus de souplesse aux entreprises — c'est ce qu'elles demandent —, notamment aux petites et moyennes entreprises, et plus de droits aux salariés ; c'est précisément l'objet du compte personnel d'activité, que vous auriez pu citer.

Sur ces bases, nous pouvons discuter, mais avec un impératif : il faut réformer, pas pour nous, pas pour le plaisir de le faire, mais parce que le pays doit s'adapter à la nouvelle donne économique. Et cette volonté réformatrice, à laquelle je ne doute pas un seul instant que vous adhérez, monsieur le président Schwartzberg, nous allons la suivre. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Réforme du droit du travail

M. le président. La parole est à M. Gaby Charroux, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gaby Charroux. Monsieur le Premier ministre, face à la fronde populaire, le Gouvernement a décidé hier de reporter au 24 mars la présentation du projet de loi réformant le code du travail. Comment interpréter ce report sinon comme l'échec d'une méthode autoritaire ? Comment s'étonner d'une telle colère dès lors que la seule alternative offerte aux Français est le choix entre le chômage et la précarité ? Sans remettre en cause la philosophie néolibérale du texte, vous souhaitez désormais le rééquilibrer par des discussions sur les mesures les plus indignes. Nous ne céderons pas à cette stratégie du choc consistant à annoncer le pire pour présenter ensuite comme acceptable un démantèlement sans concession du code du travail.

M. Marc Dolez. Très bien !

M. Gaby Charroux. Le texte, dans l'ensemble, est truffé de régressions sociales traduisant l'influence du MEDEF et de la doxa néolibérale de la Commission européenne.

M. Jacques Bompard. Très bien !

M. Gaby Charroux. Outre la remise en cause des 35 heures, il met en place une flexi précarité généralisée. Les nombreux acquis sociaux des travailleurs pourront être renégociés à la baisse au niveau de chaque entreprise, là où le rapport de forces est le plus défavorable aux salariés. Loin de simplifier le code du travail, cette réforme le complexifie en créant un droit du travail à la carte. Loin de créer des emplois, ce projet de loi contribuera à en faciliter la destruction. Contre ce retour en arrière, les opposants au texte, chaque jour plus nombreux, promeuvent pourtant une conception moderne du progrès social. Il n'est pas trop tard pour entendre la colère et pour respecter les engagements de 2012, monsieur le Premier ministre. Nous vous demandons de bien vouloir retirer purement et simplement le projet de loi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage*. Je comprends, monsieur le député, l'inquiétude dont vous faites part. Elle est prise en compte dans le débat. La réforme que nous proposons, portée par Myriam El Khomri, permettra aux entreprises de déterminer avec les salariés les conditions de leur développement. C'est une réforme de progrès social.

M. Marc Dolez. Ce n'est pas vrai !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. Renforcer le rôle et les moyens des syndicats, c'est faire confiance à l'intelligence collective dans la tradition de la gauche, celle des lois Auroux votées lors du premier septennat du président Mitterrand.

M. Marc Dolez. Et le Front populaire ?

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. La négociation avec les organisations syndicales est fondamentale. Il est indispensable de travailler au sein des entreprises et d'y discuter, notamment du forfait jour pour lequel l'accord des salariés sera indispensable. Ni les mini-jobs allemands ni les contrats zéro heure anglais ne sont pour nous un modèle. Il faut partir des besoins du terrain. Vous le constatez vous-même dans votre circonscription, monsieur le député. Les entreprises, petites et moyennes notamment, veulent créer de l'emploi et demandent de la souplesse pour ce faire. Il faut leur en donner tout en offrant davantage de sécurité et de protection aux salariés. Donner de la flexibilité aux entreprises, c'est créer de l'emploi dès lors qu'elles peuvent et veulent le faire, il ne faut pas l'oublier. C'est aussi s'attaquer au chômage afin de le réduire.

Un député du groupe Les Républicains. Il serait temps !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. Nous avons besoin de ces réformes. Le chômage est trop important dans notre pays. Nous devons agir. En proposant de telles évolutions, c'est ce que nous faisons. Avec cette réforme, nous agissons et nous continuerons à agir dans la concertation et l'échange.

Légitimité du Gouvernement

M. le président. La parole est à M. Christian Jacob, pour le groupe Les Républicains.

M. Christian Jacob. À plus d'un an de l'élection présidentielle, les Français sont en droit de se poser une question, monsieur le Premier ministre : sur quelle légitimité votre gouvernement s'appuie-t-il encore ?

M. Jean Glavany. Celle du suffrage universel !

M. Christian Jacob. Il y a trois semaines, vous avez été incapable de recueillir une majorité de gauche pour voter la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité. Ensuite est venu le temps du remaniement-rafistolage, comme aux plus belles heures de la Quatrième République. Il est clair que ce remaniement vous a été imposé et que vous n'avez eu aucune marge de manœuvre. À présent, nous vivons une farce, une véritable mascarade : le report de la présentation de la loi Travail. Nous allons voir ce que nous allons voir, monsieur le Premier ministre ! Un gouvernement réformateur, à la manœuvre pour rendre de la compétitivité aux entreprises !

Mais après huit jours d'un psychodrame qui a agité toutes les gauches, votre projet de loi vient de faire pschitt ! Le report de sa présentation n'est rien d'autre qu'une humiliation pour vous et pour votre méthode de gouvernement, celle des coups de menton, monsieur le Premier ministre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Et ne nous faites pas le coup de la décision prise en commun avec le Président de la République ! C'est bien vous qui disiez mardi dernier : « J'irai jusqu'au bout ! ». Jusqu'au bout, ce sera en réalité, comme d'habitude avec vous, une simple posture, pour ne pas dire une imposture !

M. Jean Glavany. Parole d'expert !

M. Christian Jacob. Affirmer que vous venez de caler en rase campagne devant Mme Aubry, ce n'est donc pas vous faire injure ! Vous n'avez plus la confiance des Français, monsieur Valls, et vous avez perdu la confiance de votre majorité ! Après l'enterrement de première classe de votre projet de loi sur le travail, considérez-vous que vous avez toujours la confiance du Président de la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Comme j'ai l'occasion de vous le dire à chaque fois que je réponds à l'une de vos questions, monsieur le président Jacob, j'admire la nuance, la modération et le nécessaire recul dont vous faites preuve !

M. Yves Fromion. Le recul, c'est vous !

M. Manuel Valls, Premier ministre. J'admire à présent une curieuse conception des institutions de la Cinquième République, d'ailleurs assez étrange de votre part.

Un député du groupe Les Républicains. Macron président !

M. Manuel Valls, Premier ministre. La mission dont est responsable le Premier ministre que je suis découle bien évidemment des choix du Président de la République et forcément aussi de la confiance de la majorité.

M. Christian Jacob. C'est bien ma question !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Avons-nous dû, depuis que nous gouvernons et depuis que je suis Premier ministre, reculer sur tel ou tel texte ? Avons-nous dû revoir telle ou telle position après le nécessaire débat ? Non !

M. Yves Fromion. Il n'y a que le chômage qui ne recule pas !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Sous la Cinquième République, le Premier ministre comme la majorité doivent être conscients du fait présidentiel et de la légitimité donnée par les Français au Président de la République.

Un député du groupe Les Républicains. 17 % !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Tant que le Gouvernement aura la confiance de la majorité, il continuera à réformer.

M. Christian Jacob. 49-3 !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Vous avez d'ailleurs convoqué un curieux exemple, monsieur Jacob, en évoquant la révision constitutionnelle. Je me contenterai de vous rappeler que la majorité des trois cinquièmes réunie ici à l'Assemblée nationale en sa faveur, que j'évoque avec prudence, découle du vote d'une partie de la gauche et d'une partie de la droite. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Bernard Deflesselles. Ce qui démontre que vous n'avez pas la majorité !

M. Manuel Valls, Premier ministre. J'aurais très bien pu vous poser exactement la même question si vous étiez au gouvernement et moi responsable de l'opposition ! Quant au projet de loi réformant le code du travail, le texte a été adressé au Conseil d'État, le conseil des ministres l'examinera quinze jours après la date prévue et l'Assemblée nationale l'examinera à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai. Franchement, n'est-il pas un peu exagéré d'évoquer une reculade ?

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Non !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Parmi les exemples de reculade, je peux en évoquer plusieurs dues aux majorités précédentes ! Quant au texte lui-même, je vous donne rendez-vous sur le fond, monsieur Jacob, et non sur des suppositions, c'est-à-dire sur la liberté, la souplesse et la flexibilité qu'il est nécessaire de donner aux entreprises et sur les droits accordés aux salariés. Voilà sur quoi je vous demande de juger, monsieur Jacob !

Au fond, votre question trahit une inquiétude. Lorsque la gauche réforme, va de l'avant et donne à la fois des libertés aux entreprises et des protections aux salariés, cela vous gêne ! (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) J'ai d'ailleurs remarqué avec beaucoup d'intérêt que certains parlementaires de l'opposition ont apporté leur soutien à cette démarche. Je vous donne donc rendez-vous sur le fond plutôt que sur des boursoufflures, monsieur Jacob. C'est ce sur quoi chacun jugera. Quoi qu'il en soit, ma volonté de réforme subsistera, soyez en certains ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Crise agricole

M. le président. La parole est à M. Michel Vergnier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Michel Vergnier. Monsieur le ministre de l'agriculture, face à la crise agricole, vous agissez avec courage et détermination (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. — Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*), n'hésitant pas à répondre à toutes les sollicitations qui vous sont adressées. Vos réponses sont sans détour et sans démagogie. (*Nouvelles exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

Un député du groupe Les Républicains. Il n'y a pas de réponse !

M. Michel Vergnier. Je l'ai d'ailleurs constaté lors de la rencontre avec les Jeunes agriculteurs de mon département. Nous savions que les mesures prises lors de la précédente législature — suppression des quotas laitiers, loi de modernisation et de libéralisation de l'économie — allaient nous conduire droit dans le mur. Nous y sommes. (*Mêmes mouvements.*) Devant cette situation, chacun doit prendre ses responsabilités, de l'Union européenne au Gouvernement ; ce doit également être le cas de l'ensemble de la filière, car toutes les productions sont touchées. Des concertations sont engagées : elles doivent aboutir à des décisions concrètes pour soutenir les prix, et cela dans les plus brefs délais. Il a été évoqué la possibilité de légiférer : cette piste doit être étudiée rapidement.

Monsieur le ministre, si des mesures ponctuelles vont dans le bon sens, telles la baisse de dix points des charges sociales depuis 2015, l'année blanche sociale pour les agriculteurs à faibles revenus et l'intervention auprès des banques, elles ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Un mémorandum a été présenté à la Commission européenne, qui vise à engager des mesures structurelles afin de réduire le volume de production, améliorer la traçabilité et lever l'embargo sanitaire russe. Le prochain conseil des ministres européens du 14 mars sera donc crucial.

De plus, un effort supplémentaire doit être engagé dans l'instruction des dossiers relatifs à la politique agricole commune, la PAC. C'est le cas pour l'identification des surfaces non agricoles. Vos instructions vont dans le bon sens, mais elles doivent être précisées. La colère, le sentiment d'abandon conduisent à des comportements extrêmes que je n'approuve pas mais dont nous connaissons les causes.

Monsieur le ministre, l'agriculture est un grand défi national, car les entreprises qui vendent à perte...

M. le président. Merci, monsieur Vergnier.

La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. — Huées sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

S'il vous plaît, mes chers collègues ! (*Huées prolongées sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

Revenons à une certaine mesure !

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement.* J'entends ici des sifflets, qui ont pour objet de masquer l'incapacité que vous avez eue, quand vous assumiez des responsabilités, de faire les bons choix pour l'agriculture française. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*) Petits pompiers pyromanes, qui viennent avec des seaux d'eau aujourd'hui, pour éteindre l'incendie qu'ils ont eux-mêmes allumé hier ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. — Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*) Je vous le dis posément : pour ce qui est du courage, ce n'est pas chez vous que j'irais le chercher ! J'en ai fait preuve à chaque fois que j'ai été appelé pour répondre à ceux qui me posent des questions. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Christian Jacob. Va à Bruxelles !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Stéphane Le Foll, *ministre.* Cela a été rappelé, monsieur Jacob : sur la question de la baisse des cotisations sociales, ce qui a été fait par ce gouvernement dépasse de très loin tout ce que vous aviez pu évoquer il fut un temps et que vous n'avez jamais fait.

M. Éric Alauzet. Très bien !

M. Stéphane Le Foll, *ministre.* Monsieur Jacob, que reste-t-il de votre bilan de président des Jeunes agriculteurs ? Rien ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. — Exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*) À partir de là, je veux bien prendre des leçons de beaucoup, mais pas de ceux qui parlent sans avoir jamais agi : 7 points, 10 points, 720 millions, 3 milliards 220 000 euros de baisse de charges seront accordées à l'agriculture. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Paul Molac. Très bien !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Par ailleurs, j'entends ceux qui me disent qu'il faudrait que j'aille dans les instances européennes. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*) J'y suis allé et j'y vais plus souvent que vous !

Mme Claude Greff. On ne vous a jamais vu en Europe !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Je connais l'Europe, et je sais les difficultés qui sont les nôtres. Nous rencontrerons demain, à nouveau, le commissaire européen. Je vais avoir la primeur des contacts avec mes collègues européens, et, en particulier, l'ensemble de mes collègues du Benelux, pour faire avancer une idée toute simple, que vous n'avez jamais portée : quand on est en crise et en excédent, la première des choses à faire est de réduire la production. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste.*)

Crise agricole

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-A-L'Huissier, pour le groupe Les Républicains.

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui se tient le salon de l'agriculture. Que voyons-nous ? Un Président de la République insulté...

M. Marcel Rogemont. Scandaleux !

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. ...un Premier ministre interpellé violemment, un stand du ministère de l'agriculture démoli par des agriculteurs. Depuis des mois et des mois, on vous le dit, depuis des mois et des mois, ils vous le disent, chacun à leur façon, dans les provinces et sur l'ensemble du territoire : si votre ministre de l'agriculture n'aime pas ce qu'il fait, qu'il le dise clairement et qu'il s'en aille ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains. — Huées sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

L'agriculture, ce sont des combats, au niveau national, au niveau européen, au niveau international. Il faut être présent partout, à tout moment. La crise est grave et le désespoir est total. C'est le secteur qui enregistre le plus fort taux de suicides. Le Président de la République lui-même déclare s'être rendu au salon pour « entendre ces cris » de détresse. Franchement, où sommes-nous ? Tous les territoires s'expriment depuis des mois et le Président de la République vient écouter les cris de détresse !

Il faut sans attendre réunir autour de la table tous les acteurs : les producteurs, les distributeurs, les transformateurs, la grande distribution, qui doit prendre ses responsabilités, et le Gouvernement, qui doit tout autant assumer les siennes. Il faut sans attendre obtenir la levée de l'embargo russe qui pèse sur les productions françaises. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*) Il faut enrayer le déclin de la France sur la scène européenne : le conseil des ministres de l'agriculture du 15 février en a été le révélateur, où la France n'a rien obtenu.

Tout le monde agricole vous demande de faire des efforts sur les prix rémunérateurs, d'instaurer une vraie transparence sur les marges, de tenir compte de l'augmentation des charges, d'alléger les normes, de simplifier les procédures administratives et d'éviter les contrôles tatillons de la part des directions départementales des territoires, les DDT, et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, l'ONEMA.

Mme Claude Greff. Très bien !

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Ma question est simple : êtes-vous aujourd'hui en capacité de comprendre les réalités du monde agricole et d'apporter des réponses concrètes à leurs problèmes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. (*Huées sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

S'il vous plaît, ça va, on a compris !

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement.* Monsieur le député, je suis habitué à la manière dont l'opposition pose ce type de questions, qui n'aident aucunement à trouver des réponses. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Quant au salon de l'agriculture, monsieur le député, vous avez évoqué la visite du Président de la République et du Premier ministre. Je me souviens qu'un Président de la République que vous avez bien connu avait refusé, lui, d'inaugurer le salon de l'agriculture, alors qu'une crise agricole sévissait. Chacun, encore une fois, jugera où réside le courage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. — Exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

Quant à l'embargo russe, il faut bien sûr lever et conduire des discussions à cette fin (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), mais il ne s'agit pas de s'agiter sur les bancs de l'Assemblée pour le faire. Il s'agit d'aller discuter...

M. Christian Jacob. Il s'agit d'aller à Bruxelles !

M. Stéphane Le Foll, ministre. ...et de trouver une majorité qui permettra de le lever (*Mêmes mouvements*), et ça, c'est un autre sujet, moins facile à régler et qui nécessite beaucoup plus d'engagement.

S'agissant, précisément, de mon engagement, monsieur le député, j'observe que certains ont pour habitude de m'intenter systématiquement un procès au motif que je n'aurais pas entendu ou pas compris certains problèmes. Mais je vous l'ai demandé tout à l'heure : qu'avez-vous compris quand, en 2008, sous présidence française, vous avez supprimé les quotas laitiers ? (*Nouvelles exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*) Avez-vous entendu ce qui a été dit, en particulier par l'opposition de l'époque ? Qu'avez-vous entendu et compris, monsieur le député, lorsque vous avez voté la loi sur la modernisation de l'économie, qui confère un pouvoir exorbitant à tous ceux qui négocient aujourd'hui au niveau commercial ?

Quant aux tables rondes, monsieur le député, je suis très heureux que vous me proposiez d'en refaire, alors que vous faites partie de ceux qui me reprochent d'en organiser ; elles permettent pourtant de trouver des solutions. Mettez-vous au moins d'accord sur ce que vous souhaitez et sur ce que vous voulez. Ensuite, on pourra en discuter. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)